



Procès-verbal

Séance du mardi 19 mars 2024

Étaient présents : Louana NICOLAS, Léa LE MOING, Liam Duménil, Luis Le Fur, Nathaël Guillermic, Laetitia Brizoul et Véronique NICOLEAU-FRANCHETEAU

Excusé : Joël Marivain

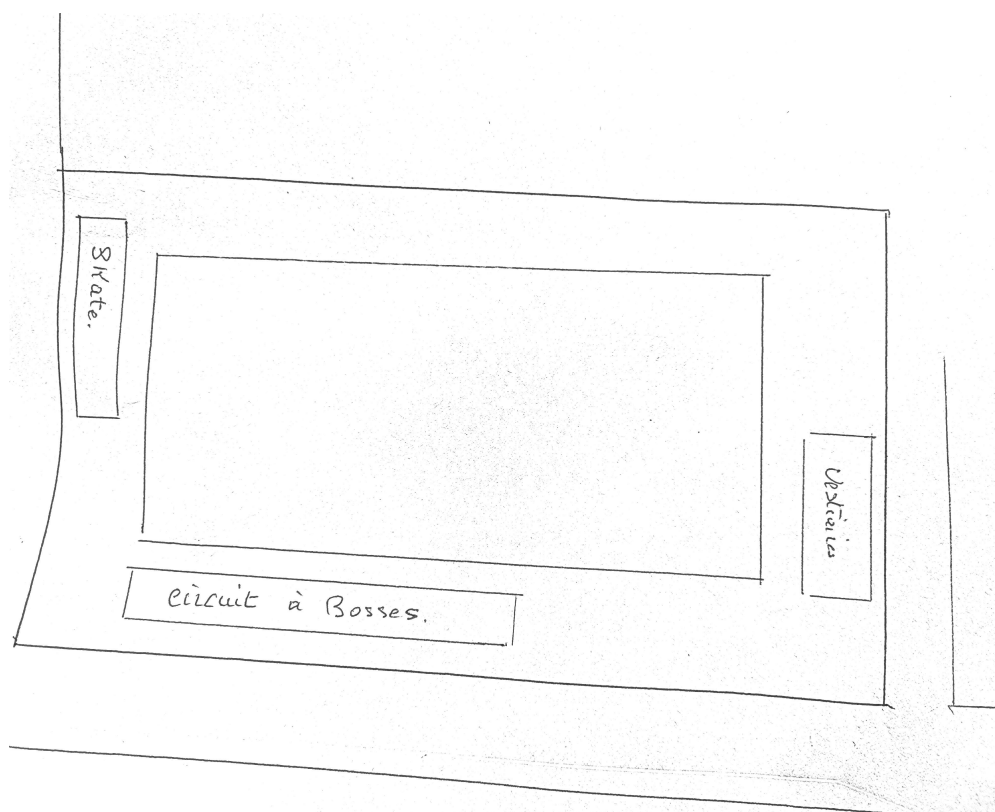
Invité : Denis Le Texier

1- Choix de l'emplacement du vélo-bosses

Les enfants ont été invités par Denis Le Texier (commission travaux et 1^{er} adjoint) à venir au stade Jéhanno afin de visualiser et de valider les emplacements du skate-parc et du vélo-bosses.

Ils ont été agréablement surpris par la grandeur du parcours vélo-bosses (40 m de longueur sur 6 m de large)

Cet espace devrait pouvoir être utilisé par les enfants fin avril prochain. Nous communiquerons son ouverture via panneau-pocket.



2- Tirage au sort des jurés d'assises

Les enfants ont tirés au sort les jurés d'assises : deux habitants de Kerfourn ont été désignés au hasard parmi la liste électorale.

Pour ce faire, les enfants du CME ont tirés au sort le chiffre des centaine, puis des dizaines et enfin des unités, ce qui donne un nombre correspondant à un électeur. (Kerfourn compte 666 électeurs).

Chaque commune doit procéder à ce tirage au sort. Le nombre de citoyen tiré au sort dépend de la population communale. Ces personnes peuvent être à nouveau tirées au sort pour participer à un procès à la cours d'assises de Vannes en tant que juge dans une affaire de crime.

3- Comment promouvoir le CME ?

Nous allons proposer aux enfants en âge de se présenter au CME (du CP au CM1) de venir découvrir le skate-parc et le vélo-bosses le 14 juin prochain. Ils pourront emmener leur vélo, trottinette ou skate et auront la possibilité de prendre un goûter sur place.

Les enfants ont validé l'idée et on contribué à la rédaction de l'invitation qui sera transmise aux écoles.

4- Lien inter-générationnel :

Cela fait plusieurs mois que nous cherchons à créer du lien (durable) avec nos aînés. Nous aimerions proposer plusieurs fois dans l'année un après-midi jeux de société et chemin de randonnée afin de pouvoir partager du temps entre générations et promouvoir les chemins de randonnées nouvellement balisés.

Plus d'informations au prochain conseil.

Séance levée à 19h10

Prochain CME le 14 mai